



MÉCANISME DE FIXATION DU PRIX DU COTON AU BÉNIN : ACTEURS, RÔLES ET INTERACTIONS

[Étapes de traitement de l'article]

Date de soumission : 26-06-2025 / Date de retour d'instruction : 04-07-2025 / Date de publication : 15-07-2025

Sèdonou Elise AMAMION

Université de Parakou, Parakou, Bénin

eliseamamion@gmail.com

&

Rubain BANKOLE

Université de Parakou, Parakou, Bénin

&

Floriane OREYICHAN

Université de Parakou, Parakou, Bénin

&

Oussou KOUGBLENOU

Université de Parakou, Parakou, Bénin

&

Guy Sourou NOUATIN

Université de Parakou, Parakou, Bénin

Résumé : L'article analyse les mécanismes de fixation du prix du coton au Bénin à travers l'étude des acteurs clés, de leurs rôles respectifs et des dynamiques de pouvoir qui les relient. Trente acteurs ont été sélectionnés selon un échantillonnage raisonné et interrogés via des entretiens semi-directifs, guidés par un canevas structuré. L'analyse des données s'est appuyée sur trois méthodes complémentaires : la cartographie des acteurs, la méthode MACTOR pour analyser les relations de pouvoir et l'analyse du contenu des discours. La théorie de l'acteur stratégique de Crozier et Friedberg a servi de cadre théorique pour interpréter les stratégies et interactions entre les parties prenantes. Les résultats identifient quatre catégories d'acteurs : les acteurs dominants constitués de l'État, via ses institutions, qui fixe les prix-cadres et régule le marché, les acteurs relais dont les égreneurs et les commerçants, qui transmettent les décisions et influencent les prix locaux, les acteurs autonomes qui comprennent les fournisseurs d'intrants, les partenaires techniques et financiers, agissant avec indépendance, les acteurs dominés représentés par les producteurs et les transporteurs, peu enclins à peser sur les décisions. Chaque groupe adopte des stratégies spécifiques (négociations, alliances, coopération) pour défendre ses intérêts, exerçant ainsi une influence variable dans la détermination du prix final. Ces dynamiques révèlent une hiérarchie institutionnelle marquée, où les producteurs restent vulnérables aux décisions des acteurs centraux.

Mots-clés : Politique de fixation du prix, Acteur, Interactions, Filière coton, Bénin

PRICE-SETTING MECHANISM OF COTTON: ACTORS, ROLES, AND INTERACTIONS

Abstract : This paper analyses the mechanisms behind cotton price-setting in Benin by examining the key actors involved, their roles, and the power dynamics between them. Thirty stakeholders were selected on purposive sampling and interviewed using semi-structured interviews. The data analysis relied on three complementary methods: stakeholder mapping, the MACTOR method (analysis of power relations) and content analysis of interviews. Crozier and Friedberg's strategic actor theory served as the theoretical framework for interpreting the strategies and interactions among stakeholders. The results identify four categories of actors: dominant actors composed of the State through its

institutions, which sets the reference price and regulate the market, relay actors including ginning companies and traders, who transmit decisions and influence local prices, autonomous actors such as input suppliers and technical and financial partners, who act independently, dominated actors represented by producers and transporters, who have limited capacity to influence decisions. Each group adopts specific strategies (negotiation, alliances, cooperation) to defend its interests, thereby exerting varying levels of influence over the final price determination. These dynamics reveal a marked institutional hierarchy, where producers remain vulnerable to decision made by central actors.

Keywords: Price determination policy, Actor, Interactions, Cotton sector, Benin

Introduction

Dans les pays en développement, notamment en Afrique subsaharienne, l'agriculture constitue un pilier essentiel du développement économique, représentant 54 % de la population active (ITU & FAO, 2022, p.1-2) et contribuant en moyenne à 15 % du produit intérieur brut (PIB) (OECD-FAO, 2016, p.60). Selon les données statistiques récentes, l'agriculture se positionne comme un secteur moteur du développement économique au Bénin, contribuant à la croissance du PIB, à l'emploi et à la sécurité alimentaire. (F. R. Adjobo & J. A Yabi, 2020, p.315). Selon les données publiées par l'Institut national de la statistique et de l'analyse économique (INSAE, 2016, p. 3-4), le secteur agricole béninois représente 70 % de l'emploi national, contribue à hauteur de 35 % à la formation du PIB et génère 15,3 % des recettes d'exportation.

Compte tenu de la faible compétitivité de l'agriculture béninoise, mais aussi de son importance économique (70 % de l'emploi, 35 % du PIB), une analyse approfondie des filières stratégiques de ce secteur s'avère indispensable. Parmi ces filières, le coton se démarque comme pilier des exportations nationales depuis plus de quarante ans (E. Aifa, 2022, p.49). Entre 2019 et 2023, la filière cotonnière a contribué en moyenne à hauteur de 2,31 % au PIB national et représente 10,84 % de la valeur ajoutée agricole (DSA/MAEP, 2024, p. 1-8). Ces dernières années, sa production a connu une dynamique positive, faisant du Bénin le premier producteur africain de coton (INSAE, 2020, p. 2-3).

Bien que stratégique pour l'économie béninoise, la filière cotonnière reste marquée par une dynamique instable, liée à de nombreuses contraintes. Selon G. M. Alidou (2014, p. 5), les producteurs sont confrontés à des défis structurels, notamment la hausse des prix des intrants, la volatilité du prix du coton sur le marché mondial, la dégradation de la qualité des intrants agricoles et les retards de paiement des récoltes. Par ailleurs, l'annonce des prix d'achat du coton graine intervenait tardivement au Bénin, souvent trois mois après la récolte, ce qui ralentissait la commercialisation (M. Fok, 2006, p. 3). Enfin, les mécanismes de fixation des prix appliqués avant 2010 n'ont pas permis aux acteurs de d'éviter les pertes de revenus (M. Ahohounkpanzon & Y. Z. Allou, 2010, p.8).

Malgré les efforts soutenus des décideurs politiques pour renforcer la production cotonnière au Bénin (G. Aihounton et al., 2022, p.39), l'analyse de la filière révèle que,



si les performances sont encourageantes, son développement reste freiné par des défis majeurs en matière de durabilité environnementale et économique (C. S. Najib et al., 2022a, p. 3). Selon N. Ollabodé et al., (2024, p. 50), ces faiblesses s'expliquent notamment par un accès limité au crédit agricole adapté. En effet, la filière dépend fortement de subventions pour les intrants importés, ce qui alourdit les coûts de production (C.S Najib et al., 2022b, p. 4). Cette situation incite les producteurs, premiers acteurs de la chaîne, à ajuster les itinéraires techniques en fonction de leurs contraintes socio-économiques (L. Toure et al., 2021, p. 111-112).

Dans un contexte de rareté des ressources productives (notamment la terre) et de priorité aux besoins alimentaires, A. Arouna et al., (2010, p. 3) soulignent qu'il n'est pas nécessaire d'augmenter massivement les intrants pour améliorer la compétitivité agricole. Celle-ci peut résulter d'une meilleure gestion des ressources existantes.

En effet, les faitières de la filière, notamment l'Association Interprofessionnelle du Coton (AIC), mobilisent les cotonculteurs pour accroître la productivité et maintenir le monopole. Il en résulte une mobilisation accrue des efforts ainsi qu'une optimisation des ressources productives. Les cotonculteurs, quant à eux, se montrent particulièrement sensibles aux variations de prix, qu'ils souhaitent plus favorables à leur rentabilité. Car, la culture du coton se distingue par une exigence physique particulièrement élevée, supérieure à celle requise par la majorité des autres cultures (B. Honfoga et al., 2023, p. 64-68). Ce paradoxe montre que les cotonculteurs restent insatisfaits et se sentent vulnérables par rapport au prix du coton. Ainsi, l'analyse du mécanisme de fixation des prix apparaît cruciale pour comprendre les déséquilibres de pouvoir au sein de la filière et proposer des pistes d'amélioration des politiques agricoles. Cette étude se concentre sur le mécanisme de fixation du prix du coton, les acteurs impliqués, leurs rôles respectifs et leurs interactions. Elle vise à identifier les principaux acteurs du mécanisme de fixation des prix et leurs responsabilités d'une part et analyser les stratégies et les relations de pouvoir entre ces acteurs dans la détermination des prix de l'autre.

1. Modèle d'analyse

Cette étude s'appuie sur la théorie de l'acteur stratégique développée par M. Crozier et E. Friedberg (1977, p. 392), qui permet d'analyser la structure organisationnelle et les comportements des acteurs en interaction. Selon cette approche, une organisation est conçue comme un système où chaque acteur dispose d'une capacité d'action pour atteindre ses objectifs, qu'ils soient liés à son rôle ou à ses intérêts propres.

Le modèle théorique repose sur cinq variables clés :

- Les acteurs : Les individus ou groupes dotés d'une autonomie relative dans la prise de décisions.
- Les ressources : Les moyens matériels, informationnels ou symboliques qui confèrent un pouvoir d'influence.
- Les enjeux : Les conflits ou négociations autour des objectifs divergents ou convergents.
- Les stratégies : Les actions délibérées mises en œuvre par les acteurs pour maximiser leurs gains.

- Le pouvoir : La capacité d'un acteur à orienter les décisions en exploitant les dépendances des autres.

Dans le contexte de cette recherche, cette théorie est mobilisée pour analyser les interactions entre les acteurs de la filière cotonnière, en particulier dans le mécanisme de fixation du prix du coton. En se fondant sur ces concepts, l'étude vise à comprendre les logiques sociales sous-jacentes à la fixation des prix, en mettant en évidence les dynamiques conflictuelles et coopératives entre les producteurs, les égreneurs, les institutions publiques et les partenaires financiers. Cette approche théorique offre ainsi un cadre pour relier les comportements individuels aux structures organisationnelles, en montrant comment les jeux d'influence façonnent les décisions collectives dans un système contraint.

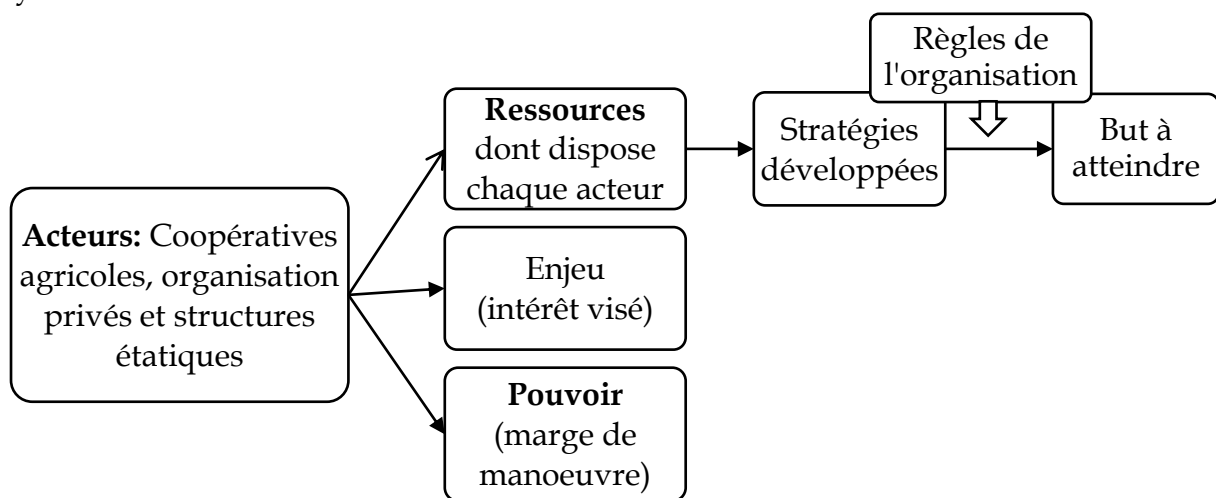


Figure 2 : Modèle d'analyse de la théorie de l'acteur stratégique

2. Cadre méthodologique

2.1. Zone de l'étude

Trois zones géographiques ont été retenues pour cette étude : Bohicon (Centre), Cotonou (Sud) et Parakou (Nord), choisies pour leur importance stratégique dans la gouvernance de la filière coton. Le choix de ces territoires s'explique par leur concentration d'institutions publiques, de coopératives agricoles et d'organisations professionnelles impliquées dans le mécanisme de fixation du prix du coton. Ces structures incluent notamment :

- L'Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA), chargée de l'appui technique aux producteurs ;
- La Direction Départementale de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (DDAEP), responsable de la mise en œuvre des politiques agricoles locales ;
- La Direction Départementale de l'Industrie et du Commerce (DDIC), qui supervise les activités commerciales liées au coton ;
- La Fédération des Unions des Producteurs du Bénin (FUPRO), représentant les intérêts des producteurs ;
- La Coopérative Internationale Allemande (GIZ), qui accompagne les acteurs dans la modernisation de la filière ;



- L'Association Interprofessionnelle du Coton (AIC), fédérant les acteurs publics et privés du secteur ;
- La Fédération Nationale des Coopératives Villageoises de Producteurs du Coton (FNCVPC-Bénin), regroupant les coopératives locales de producteurs.

Ces institutions, implantées dans ces zones, jouent un rôle central dans la régulation des prix, la coordination des acteurs et la mise en œuvre des politiques agricoles, ce qui justifie leur inclusion dans l'étude.

2.2. Approche méthodologique

2.2.1. Unités de recherche et technique d'échantillonnage

L'échantillonnage a été réalisé en recourant à une approche raisonnée, visant à sélectionner des acteurs clés en fonction de leur rôle stratégique et de leur influence dans le mécanisme de fixation du prix du coton. Cette méthode, couramment utilisée en recherche qualitative, permet de cibler des participants dont les perspectives et les expertises sont particulièrement pertinentes pour l'objectif de l'étude (M. Q. Patton, 2002, p. 4-5 ; B. Cissé, 2024, p. 283).

Tableau 1 : Répartition des personnes enquêtées

Types d'organisations	Nombres de personnes enquêtées
Organisation internationale (GIZ)	5
Coopératives (FUPRO, FNCVPC, AIC)	11
Organisations non étatiques (ATDA, DDAEP, DDIC)	14
Total :	30

Source : Données de terrain août 2024

2.2.2. Méthodes, techniques et outils de collecte des données

L'approche adoptée est essentiellement qualitative, pertinente pour explorer les interactions complexes entre les acteurs impliqués dans la régulation du prix du coton. Ces dynamiques sociales complexes ne peuvent être saisies de manière approfondie qu'à travers des entretiens approfondis, permettant d'explorer les stratégies, les perceptions et les logiques d'action des protagonistes. Les données ont été collectées via des entretiens semi-directifs guidés par un canevas thématique structuré. Cette méthode flexible offre l'avantage de « s'adapter au déroulement de l'échange tout en maintenant un lien direct avec les expériences et les représentations des acteurs » (B. Gauthier, 2009, p. 356).

2.2.3. Méthodes, techniques et outils d'analyse des données

Pour l'analyse des données, la cartographie des acteurs a été utilisée pour identifier les différents protagonistes du mécanisme de fixation du prix du coton ainsi que leurs rôles respectifs. Selon D. Autissier et al., (2019, p. 50-51), cette méthode, à la fois visuelle et analytique, permet de représenter les acteurs impliqués dans un système donné, tout en clarifiant leurs interactions et leurs positions stratégiques. Ensuite, l'approche MACTOR (Méthode Acteurs, Objectifs, Rapports de force) a été mobilisée pour analyser les dynamiques relationnelles entre ces acteurs. Développée

par M. Godet (1990, p. 188), cette méthode est particulièrement adaptée à l'étude des jeux d'influence et des coalitions au sein d'un système complexe. Elle vise à visualiser les alliances, les conflits et les rapports de force entre acteurs, en se fondant sur leurs objectifs stratégiques (L. Bouzaïane & R. Mouelhi, 2008, p. 6).

L'analyse s'est appuyée sur la matrice d'influence-dépendance de la méthode MACTOR, constituée de deux dimensions :

- Les acteurs identifiés dans le mécanisme de fixation des prix ;
- Les points attribués selon leur influence et leur dépendance mutuelle, évalués sur une échelle allant de 0 à 4 (0 = aucune influence/dépendance, 4 = influence/dépendance maximale).

L'évaluation des relations a permis de calculer :

- Le degré d'influence de chaque acteur (somme des points par ligne) ;
- Le degré de dépendance de chaque acteur (somme des points par colonne).

Les résultats ont été visualisés à l'aide d'un graphique représentant la position stratégique de chaque acteur dans l'espace d'influence-dépendance.

Enfin, l'analyse de discours a complété l'étude en explorant les représentations, les stratégies et les logiques des acteurs, à partir des entretiens semi-directifs réalisés.

Les données collectées ont été codifiées à l'aide d'un tableau Excel, tandis que les analyses statistiques et la construction des matrices MACTOR ont été effectuées avec les logiciels XLSTAT 2008 et MACTOR.

3. Résultats

3.1. *Caractéristiques socioprofessionnelles des acteurs*

Les acteurs interrogés présentent des profils socioprofessionnels hétérogènes, mais tous sont des hommes, reflétant la surreprésentation masculine dans la chaîne de valeur du coton au Bénin. La majorité détient un niveau d'éducation égal ou supérieur au baccalauréat, ce qui s'explique par les exigences techniques et décisionnelles de leurs fonctions. Leur expérience professionnelle varie de 3 à 10 ans dans le mécanisme de fixation des prix et de 6 à 15 ans dans le secteur agricole, témoignant d'une maîtrise approfondie du mécanisme et d'une expertise solide sur les pratiques, enjeux et contraintes spécifiques de la filière cotonnière.

Cependant, aucune femme n'a été incluse dans l'échantillon, ce qui soulève un biais de représentativité. Cette absence s'explique par la domination masculine historique dans les postes de responsabilité de la production et de la commercialisation du coton au Bénin. Les femmes, bien que présentes dans les activités agricoles de base (ex. : semis, arrachage), restent largement exclues des décisions et des mécanismes formels de fixation des prix.



Tableau 2: Caractéristiques socioprofessionnelles des enquêtés

Variables qualitatives	Modalités	Fréquence relative (%)		
Sexe	Homme	100%		
	Femme	0%		
Niveau d’instruction	Secondaire	15%		
	Universitaire	85%		
Variables quantitatives	Minimum	Moyen	Maximum	
Age	32	40	62	
Expérience dans le mécanisme	3	8	10	
Expérience dans le secteur	6	9	15	

Source : Données de terrain août 2024

3.2. Carte et rôles des acteurs intervenant dans la fixation du prix du coton

L’analyse des résultats révèle que les principaux acteurs impliqués dans le mécanisme de fixation du prix du coton au Bénin se répartissent en trois catégories :

Les acteurs de la chaîne de production et de transformation :

- Les producteurs : Premiers maillons de la filière, ils influencent directement le prix via les coûts de production (main-d’œuvre, équipements, etc.).
- Les fournisseurs d’intrants : Garants de la disponibilité des semences, engrais et produits phytosanitaires, dont les prix affectent les coûts de production.
- Les égreneurs : Achètent le coton aux producteurs, assurent sa transformation (désengrenage des graines) et ajoutent des frais de transformation au prix final.

Les acteurs de la distribution et du commerce :

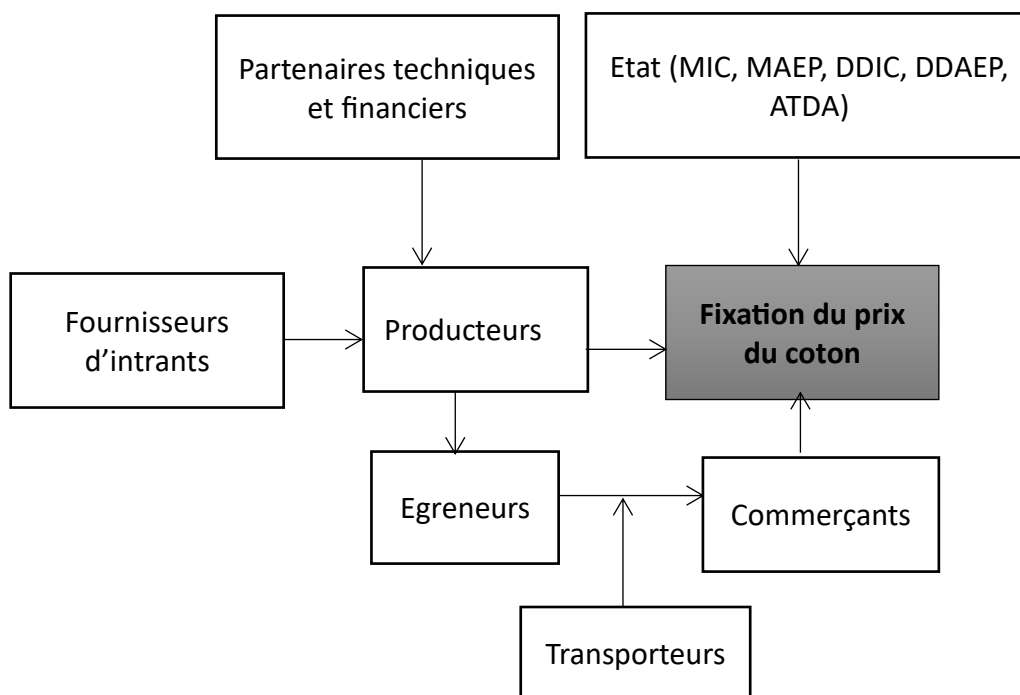
- Les commerçants : Revendent le coton sur les marchés locaux et internationaux, ajustant les prix de vente en fonction de l’offre, de la demande et des coûts logistiques.
- Les transporteurs : Bien qu’ils ne fixent pas directement les prix, leurs coûts de livraison (carburant, entretien, péages) influencent indirectement le mécanisme.

Les acteurs institutionnels et de soutien :

- L’État, via ses institutions (ATDA, DDAEP, DDIC, MAEP, MIC) : Assure la régulation du marché, la stabilisation des prix et la définition des cadres politiques.
- Les partenaires techniques et financiers : Apportent un soutien aux producteurs (crédits, formations agricoles) pour améliorer la productivité, ce qui affecte à long terme la compétitivité et les prix.

Cette organisation reflète une hiérarchie où les décisions stratégiques (fixation des prix-cadres, régulation) sont principalement pilotées par l’État et les égreneurs, tandis que les producteurs et transporteurs subissent les effets des dynamiques du marché. La figure suivante présente la cartographie des acteurs et leurs interdépendances dans le mécanisme de fixation du prix du coton.

Figure 1: Carte des acteurs intervenants dans la fixation du prix du coton.



Source : Donnée de terrain, 2024

3.3. *Éléments intervenants dans le mécanisme de fixation du prix du coton*

La fixation du prix du coton s'appuie sur plusieurs déterminants économiques et politiques, notamment :

- Le coût de production : Le compte d'exploitation, qui intègre les dépenses en intrants, main-d'œuvre et logistique, influence directement la rentabilité et le prix de vente.
- La qualité de la fibre : Les caractéristiques physiques du coton (longueur, résistance, propreté) déterminent sa valeur sur les marchés locaux et internationaux.
- Le prix mondial : Les fluctuations des cours internationaux (ex. : cotations de la Bourse de New York) affectent les décisions nationales de fixation des prix.
- La politique agricole nationale : Les subventions, régulations et stratégies étatiques (ex. : rôle de l'ATDA) visent à stabiliser les revenus des producteurs et à garantir la compétitivité du secteur.

Cette approche multidimensionnelle reflète la complexité du mécanisme, où les acteurs interagissent en fonction de contraintes économiques, techniques et institutionnelles.

➤ **Compte d'exploitation**

Le compte d'exploitation est un document comptable essentiel qui synthétise les revenus et charges d'une entreprise sur une période donnée, permettant d'évaluer sa rentabilité (G. Ducret, 2016, p. 38). Dans le contexte agricole, il englobe l'ensemble des coûts liés à la production, la transformation et la distribution du coton, de la culture jusqu'à sa commercialisation.



Son rôle dans la fixation du prix du coton est déterminant, car il permet d'identifier les dépenses globales :

- Coût des intrants (semences, engrais, produits phytosanitaires) ;
- Frais de production (main-d'œuvre, équipement, énergie) ;
- Coûts logistiques (transport, stockage) ;
- Frais d'égrenage et d'emballage ;
- Dépenses de distribution et commercialisation.

Ainsi, toute variation dans ces postes budgétaires se répercute sur le prix final :

- Une augmentation des coûts (ex. : hausse du prix des engrais) entraîne généralement une revalorisation du coton pour préserver la marge des acteurs.
- À l'inverse, une baisse des dépenses (ex. : subventions étatiques sur les intrants) peut permettre une stabilisation ou une réduction du prix, selon les stratégies des producteurs et égreneurs.

Cette dynamique illustre comment le compte d'exploitation sert d'instrument de décision stratégique, en alignant les prix sur les réalités économiques de la filière.

➤ **Qualité du coton**

Le coton de meilleure qualité tend à avoir un prix plus élevé en raison de sa valeur ajoutée.

« Il existe différentes qualités de coton, dont les prix varient en fonction de leur classification. Ainsi, on distingue le coton conventionnel de premier et de deuxième choix, chacun ayant un prix spécifique, tout comme le coton biologique, qui est également réparti en premier et deuxième choix, avec des prix correspondants. » (A.A., Chargé de formation et du conseil agricole membre de l'AIC, 39ans, août 2024).

Le prix du coton est étroitement lié à sa qualité, définie par des caractéristiques techniques précises telles que la longueur des fibres, leur résistance mécanique, leur propreté (absence d'impuretés) et leur couleur (blanc, jaunâtre, etc.). Ces paramètres influencent directement sa valeur sur les marchés locaux et internationaux, car ils déterminent son utilité industrielle et sa compétitivité face aux autres matières premières.

➤ **Prix à l'international**

Le prix international du coton correspond à la valeur marchande de cette matière première sur les marchés mondiaux, déterminée par les offres et les demandes globales, les fluctuations des devises et les politiques commerciales des grands producteurs/exportateurs (ex. : États-Unis, Inde, Brésil). Ce prix sert de paramètre de référence pour la fixation des prix nationaux, notamment dans les pays producteurs comme le Bénin, où il influence de manière déterminante la compétitivité des acteurs locaux et la rentabilité des filières agricoles (J. M. Bodjongo, 2018).

➤ **Politique gouvernementale**

Les politiques gouvernementales, telles que les subventions, les accords entre l'interprofession et l'État, les politiques commerciales, ainsi que le contrôle de l'exportation, jouent un rôle déterminant dans la fixation du prix du coton. Ces mécanismes influencent directement la régulation du marché, contribuant à la stabilisation des prix et à la gestion des coûts tout au long de la chaîne de valeur cotonnière.

« Depuis près de deux ans, l'État met en place une politique de subvention des engrais, dont les prix ont fortement augmenté. Cette intervention vise à faciliter la production

cotonnière en allégeant les charges supportées par les producteurs. Ces subventions ont un impact direct sur le mécanisme de fixation du prix du coton : elles contribuent à stabiliser le prix d'achat tout en réduisant les coûts de production. En l'absence de cette aide publique, la capacité de production des exploitants serait significativement réduite, ce qui entraînerait une hausse importante du prix du coton. Une telle situation compromettrait l'approvisionnement des usines d'égrenage, rendant l'ensemble de la filière moins viable économiquement. » (D.M., membre de la FN-CVPC, 45 ans août 2024).

« Il convient de souligner que des accords préalables existent entre l'État et les acheteurs internationaux, ce qui confère à l'État un rôle central dans l'organisation de la filière coton. Cette gestion est assurée par l'interprofession, représentée par l'Association Interprofessionnelle du Coton (AIC). Dans ce cadre, le producteur de coton ne dispose pas de la liberté de commercialiser sa production sur un marché libre ou auprès de l'acheteur de son choix. En effet, la chaîne de commercialisation est déjà structurée autour d'un acheteur unique, représenté par les usines d'égrenage, qui interviennent comme point d'entrée exclusif pour l'acquisition du coton graine. » (O.K.L.A., agent de l'ATDA, 41 ans, août 2024).

Les interventions de l'Etat à travers les subventions et les accords influencent significativement la fixation du prix du coton.

3.4. Mécanisme de fixation du prix du coton

L'analyse des données met en évidence que la fixation du prix du coton relève de l'interprofession. Celle-ci désigne une organisation réunissant les principales catégories d'acteurs de la filière, facilitant ainsi les mécanismes de régulation, notamment celui de la fixation des prix. Dans le secteur du coton, cette mission est assurée par l'Association Interprofessionnelle du Coton (AIC), qui coordonne l'ensemble des fonctions liées à la production et à la commercialisation du coton, conformément à un accord-cadre établi avec l'État. L'AIC regroupe les principaux acteurs de la filière, notamment les producteurs, les égreneurs et les fournisseurs d'intrants, qui participent conjointement à la détermination du prix du coton. Cette fixation s'appuie sur une étude du compte d'exploitation, permettant d'estimer le coût moyen de production, auquel sont intégrées les variations des cours internationaux du coton. Ces éléments servent de base pour les négociations entre les différentes parties prenantes. À l'issue de ces discussions, le prix proposé est soumis à l'approbation du Conseil des ministres. L'État procède alors à une évaluation et homologue le prix final. Il convient de souligner que ce prix homologué reste inchangé tout au long de la campagne cotonnière.

3.5. Analyse stratégique des acteurs

L'analyse stratégique des acteurs de la filière coton met l'accent sur l'individu en tant qu'acteur central, porteur de ses propres préoccupations. Elle révèle également l'interdépendance entre les différents intervenants. En effet, chaque acteur dispose d'objectifs, de ressources et de contraintes spécifiques, et cherche avant tout à défendre ses intérêts. Aucun ne souhaite être relégué à un rôle passif dans le fonctionnement du mécanisme global.

Le tableau ci-dessous présente une synthèse des données recueillies à ce sujet.



Tableau 3 : Analyse stratégique des acteurs intervenants dans la fixation du prix du coton

Acteurs	Objectifs	Enjeux	Ressources	Contraintes	Alliances
Producteurs	Maximiser la production et réduire les coûts de production.	Maximiser le profit tout en stabilisant ses revenus et assurer la durabilité de sa production.	Terre Engrais Semence Ressources humaines qualifiées	Aléas climatiques Insuffisance ou manque d'entretien de la plante Coût élevé des intrants Païement tardif des producteurs	Coalition avec les coopératives agricoles pour renforcer le pouvoir de négociation, fournisseurs d'intrants, pour faciliter l'exécution des travaux et la réduction des coûts
Fournisseurs d'intrants	Garantir des prix rentables pour leurs produits.	Maintenir des marges bénéficiaires élevées.	Engrais Semence Produit phytosanitaire Ressources humaines qualifiées	Retard dans l'importation des produits phytosanitaires et des engrais Incompétence de certains agents.	Accord avec l'Etat (DDAEP, ATDA), les producteurs.
Egreneurs	Assurer la qualité du coton fibre.	Equilibrer les coûts de transformation avec les fluctuations des coûts du coton brut pour maintenir la marge bénéficiaire.	Equipement et machine d'égrenage. Personnel qualifié	Manque de pièces de rechange Retard dans la fourniture des fonds et matériels nécessaires Grève des transporteurs	Accord avec les producteurs, les transporteurs et les commerçants.
Commerçants	Mettre sur le marché le coton fibre et maximiser le profit	Maximiser le profit tout en équilibrant les coûts.	Ressources financières Connaissance de négociation	Perte de marchandise lors des transports	Accords avec égreneurs et transporteurs

Transporteurs	Garantir une livraison efficace et ponctuelle	Gérer les coûts opérationnels tout en répondant aux besoins des égreneurs et commerçants.	Véhicule Conducteurs expérimentés Ressource financier (entretiens des véhicules et carburants)	Panne technique Mauvais états des voies	Accords avec égreneurs et commerçants
Partenaires techniques et financiers	Soutenir la chaîne d'approvisionnement en offrant des formations aux producteurs	Garantir une coopération efficace et bénéfique pour toutes les parties, tout en alignant leurs intérêts avec eux	Ressources humaines qualifiées Ressources technologiques.	Faible implication des producteurs	Alliance avec les producteurs et l'Etat
Etat	Stabiliser le marché, soutenir les revenus des producteurs, encourager la production, et promouvoir le développement économique du secteur cotonnier	Favoriser le développement durable du secteur en minimisant les impacts négatifs sur l'économie globale et la sécurité alimentaire.	Ressources financières (subvention, programme de soutien) Structures gouvernementales pour le contrôle de normes.	Limites financières pour fournir les aides. Variabilité des prix compliquant la fixation du prix du coton Difficulté à satisfaire les intérêts divergents	Accord avec les producteurs, égreneurs, commerçants et fournisseurs d'intrants

Source : Données de terrains, 2024



3.6. *Interaction entre les acteurs*

L'analyse des données issues des enquêtes met en lumière les relations d'influence, de dépendance ainsi que les rapports de force qui structurent les interactions entre les acteurs de la filière.

➤ **Relations d'influence**

L'État, en tant qu'acteur le plus influent, joue un rôle central dans le mécanisme de fixation du prix du coton, notamment à travers les politiques publiques telles que les subventions, les taxes et les investissements. Son influence s'exerce sur l'ensemble des acteurs de la filière.

Viennent ensuite les commerçants et les égreneurs, dont les positions stratégiques leur permettent d'ajuster les prix d'achat en fonction des orientations données par l'État. Ces deux groupes exercent une influence réciproque l'un sur l'autre, tout en impactant les producteurs et les transporteurs.

Les producteurs, bien qu'étant au cœur du mécanisme en tant qu'acteurs directs, disposent d'un pouvoir d'influence limité sur les autres intervenants tels que les égreneurs, les commerçants et les fournisseurs d'intrants.

Les transporteurs, de leur côté, exercent une influence directe sur les commerçants et les égreneurs, et contribuent ainsi indirectement à la détermination du prix du coton.

Enfin, les fournisseurs d'intrants ainsi que les partenaires techniques et financiers, qui ne sont pas directement impliqués dans le mécanisme de fixation, ont une influence restreinte. Leur action se limite principalement aux producteurs, sur lesquels ils exercent un effet direct.

➤ **Relations de dépendance**

Les résultats issus de l'analyse (tableaux 4 et 5) montrent que les producteurs sont les acteurs les plus dépendants au sein de la filière. Leur dépendance s'exerce à plusieurs niveaux : vis-à-vis des fournisseurs d'intrants, dont les coûts influencent directement ceux de la production ; des égreneurs et commerçants, qui cherchent souvent à négocier les prix à la baisse ; de l'État, dont les subventions contribuent à réduire les coûts de production ; et des partenaires techniques et financiers, qui leur apportent un appui-conseil.

Les égreneurs et les commerçants, quant à eux, dépendent des producteurs pour l'approvisionnement en coton, des transporteurs pour la logistique, et de l'État pour le respect des normes et les contrôles réglementaires.

Les transporteurs dépendent principalement des égreneurs et des commerçants pour leurs activités.

Les fournisseurs d'intrants sont dépendants des producteurs, qui constituent leur principale clientèle, ainsi que de l'État, qui intervient par le biais de subventions sur ces intrants.

Enfin, les partenaires techniques et financiers dépendent de l'État pour la mise en œuvre et le soutien de leurs programmes.

L'État, acteur central du dispositif, n'est soumis à aucune dépendance directe, ce qui renforce sa position dominante dans le mécanisme global de la filière.

Tableau 4: Matrice des influences directes et dépendances entre les acteurs

	1. Producteurs	2. Fournisseurs d'intrants	3. Egreneurs	4. Commerçants	5. Transporteurs	6. Partenaire	7. Etat
1. Producteurs	-	1	3	2	0	0	0
2. Fournisseurs d'intrants	3	-	0	0	0	0	0
3. Egreneurs	2	0	-	3	3	0	0
4. Commerçants	3	0	3	-	3	0	0
5. Transporteurs	0	0	3	3	-	0	0
6. Partenaires Techniques et Financiers	1	0	0	0	0	-	0
7. Etat	3	2	2	2	1	2	-

Source : Données de terrain, 2024

Légende

La matrice des impacts directs des acteurs peut être pointée de 0 à 4
 0 : l'acteur i a peu d'impact sur l'acteur j
 1 : l'acteur i peut impacter de manière limitée les processus de j
 2 : l'acteur i peut agir sur la réussite des buts de j
 3 : l'acteur i peut agir sur l'accomplissement des missions de j
 4 : l'acteur i est indispensable à l'existence de j



Tableau 5: Résumé de la matrice des influences et dépendances entre les acteurs.

	Somme des influences	Somme des dépendances
Producteurs	6	12
Fournisseurs d'intrants	3	3
Egreneurs	8	11
Commerçants	9	10
Transporteurs	6	7
Partenaires techniques et financiers	1	2
Etat	12	0

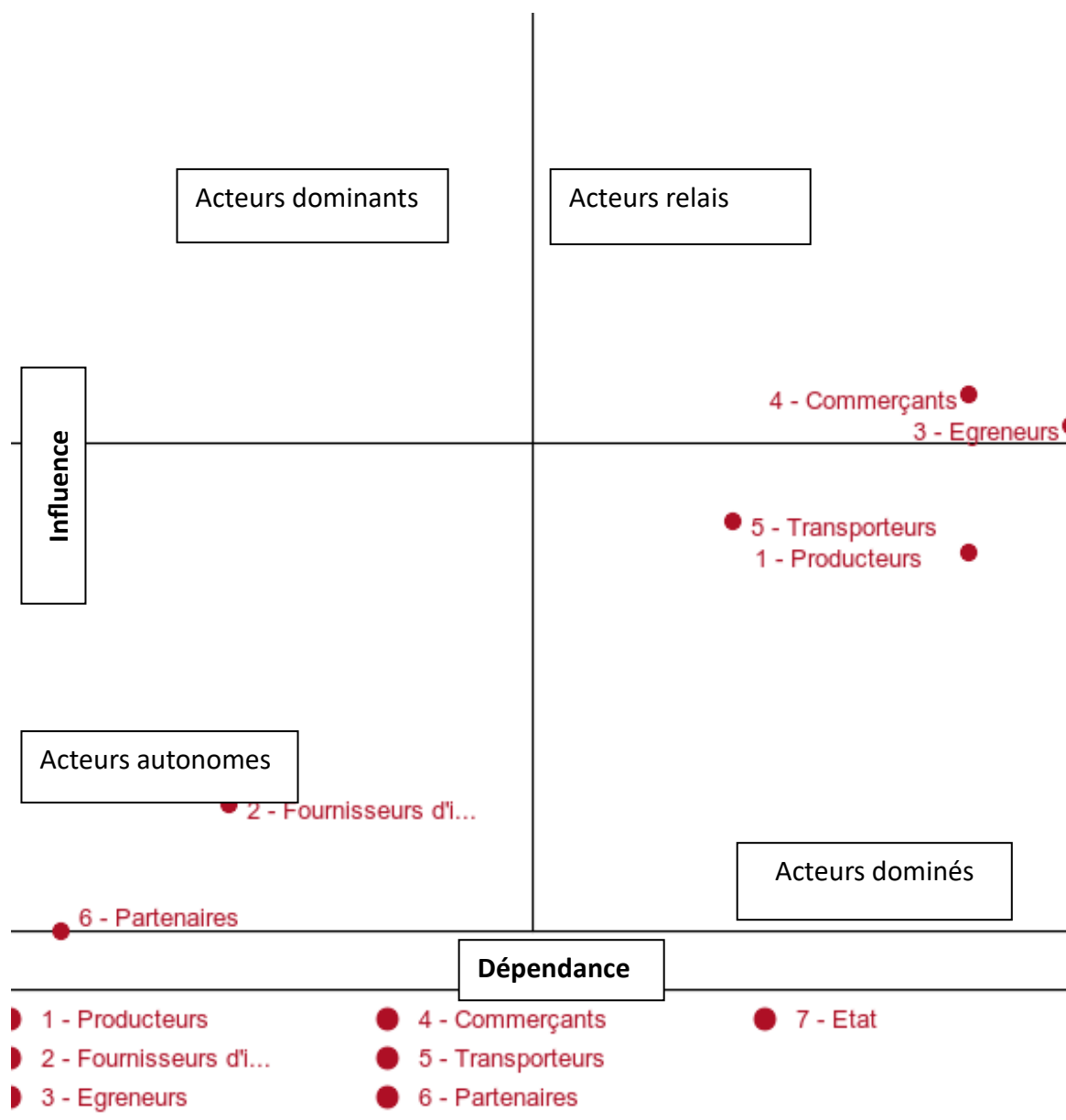
Source : Données de terrain, 2024

3.6.1. Rapport de force

Le plan se décline en quatre parties, correspondant à quatre grandes catégories d'acteurs identifiées dans le mécanisme de fixation du prix du coton (voir Figure 2) :

- Les acteurs dominants : Il s'agit principalement de l'État, qui détient le pouvoir institutionnel ainsi que les ressources nécessaires pour exercer une influence déterminante. Sa position centrale lui permet d'intervenir directement dans la définition des politiques, notamment en matière de subventions, de régulation et d'homologation des prix.
- Les acteurs relais : Cette catégorie regroupe les commerçants et les égreneurs. Leur rôle d'intermédiaires leur confère un pouvoir de négociation non négligeable, leur permettant d'influencer le prix d'achat du coton en fonction de leurs intérêts économiques et des orientations étatiques.
- Les acteurs dominés : Elle comprend les producteurs et les transporteurs, qui se trouvent dans une position de forte dépendance vis-à-vis des autres acteurs. Dotés d'un pouvoir limité, ils exercent une influence marginale sur le processus de fixation du prix du coton, bien qu'ils en soient directement affectés.
- Les acteurs autonomes : Ce groupe inclut les fournisseurs d'intrants ainsi que les partenaires techniques et financiers (tels que la GIZ via le programme ProSOL). Leur influence dans le mécanisme de fixation est indirecte et relativement faible. Peu dépendants des autres acteurs, ils agissent de manière plus indépendante dans leurs domaines respectifs.

Figure2: Plan d'influence et de dépendance des acteurs du secteur cotonnier



Source : Données de terrain

4. Discussions

À partir des résultats présentés et en s'appuyant sur la théorie de l'acteur stratégique de M. Crozier et E. Friedberg (1977, p. 392), deux axes majeurs de discussion se dégagent. Le premier porte sur l'identification des principaux acteurs impliqués dans le mécanisme de fixation du prix du coton, et le second sur les interactions entre ces acteurs.

Les principaux acteurs concernés par ce mécanisme sont regroupés en trois grandes catégories :

- les coopératives agricoles (producteurs, égreneurs, fournisseurs d'intrants),
- les structures étatiques (ATDA, DDAEP, DDIC, MAEP, MIC) ; et



- les organisations privées (transporteurs, commerçants, partenaires techniques et financiers).

Selon N. Gergely (2004, p. ii), le mécanisme mobilise des acteurs tels que : « la Société Cotonnière (SC) qui, grâce à un contrat de concession, détient un monopole d'achat sur une zone donnée ; ses attributions peuvent inclure l'encadrement des producteurs, l'entretien des pistes, et varient selon les termes du contrat. Les producteurs, regroupés en association faîtière, ainsi que l'État, qui offre divers services publics. Enfin, une instance nationale de concertation de la filière, composée des Organisations de Producteurs (OP) et de la Société Cotonnière (SC) ».

Par ailleurs, L. Sersiron et R. Travade (2017, p. 1-19) soulignent que la fixation des prix dans les filières agricoles doit s'appuyer sur un cadre juridique clair. De plus, l'auteur note qu'il est important d'impliquer toutes les parties prenantes, notamment les organisations interprofessionnelles, les opérateurs privés et les autorités gouvernementales.

L'identification de ces différents intervenants révèle une forte présence des structures étatiques (ATDA, DDAEP, DDIC, MAEP, MIC). Cela traduit une forte implication de l'État dans le mécanisme de fixation. Cette surreprésentation confirme le rôle central de l'État dans la régulation des prix, avec pour objectif affiché la protection des intérêts des producteurs. Cependant, cette centralisation limite l'autonomie décisionnelle des autres acteurs.

Une étude menée au Togo par M. O.S. Abdou (2022, p. 1-2) met également en évidence le rôle pivot de l'État, à travers les ministères de l'Agriculture et du Commerce. Ces structures interviennent directement dans la régulation des prix, garantissant aux producteurs un revenu stable tout en valorisant les coproduits du coton. Ce positionnement permet non seulement de soutenir les producteurs, mais également de renforcer l'économie locale.

L'analyse des interactions entre acteurs s'est intéressée aux différentes stratégies d'action et aux rapports de force en présence. Cette analyse fait apparaître une typologie en quatre catégories d'acteurs, selon leur degré d'influence et de dépendance :

- Les acteurs dominants, représentés principalement par l'État, détiennent le plus de pouvoir. Peu dépendant des autres, l'État influence fortement l'ensemble du mécanisme.
- Les acteurs relais, constitués des commerçants et des égreneurs, sont à la fois influents et dépendants. Leur pouvoir de négociation leur permet d'impacter les autres acteurs, tout en étant eux-mêmes affectés par les décisions des acteurs dominants.
- Les acteurs dominés, incluant les producteurs et les transporteurs, se caractérisent par une faible influence et une forte dépendance. Ils sont largement conditionnés par les décisions des acteurs dominants et relais, avec peu de marge de manœuvre.
- Les acteurs autonomes, comme les fournisseurs d'intrants et les partenaires techniques et financiers (ex. GIZ - ProSOL), ont une influence limitée et une faible dépendance. Leur rôle dans le mécanisme de fixation reste indirect.

Cette typologie s'inscrit dans la logique développée par M. Larid (2010, p. 9), qui distingue également quatre catégories d'acteurs : dominants, relais, dominés et autonomes. Elle facilite la compréhension des rôles et des marges de manœuvre de chacun dans le mécanisme.

Ces observations rejoignent également celles de J. M. Masirika et al. (2020, p. 2317-2318). Pour ces auteurs, les rapports de force entre acteurs peuvent aller de relations fortement déséquilibrées, dominées par une seule entité, à des interactions plus équilibrées, où chaque partie détient un pouvoir d'influence.

Dans le cas du Bénin, la dynamique observée dans la filière coton met en évidence un déséquilibre structurel dans les rapports de pouvoir. La fixation du prix du coton apparaît moins comme un processus participatif que comme un espace de négociation contrôlé par l'État. Les producteurs occupent une position particulièrement vulnérable dans le système.

Cela souligne la nécessité de politiques visant à réduire ces déséquilibres, en renforçant le pouvoir de négociation des acteurs les plus dépendants. Une telle orientation contribuerait à instaurer un mécanisme plus équitable, durable et inclusif pour l'ensemble des acteurs de la filière.

Conclusion

La présente étude a été menée dans le but d'analyser le mécanisme de fixation du prix du coton au Bénin. Les résultats confirment la présence d'un large éventail d'acteurs, avec une concentration du pouvoir décisionnel chez l'État et une vulnérabilité marquée chez les producteurs. Leur influence varie selon leur pouvoir de négociation et leur position dans la chaîne de décision, révélant un mécanisme asymétrique. Sur la base des données recueillies, quatre typologies d'acteurs ont été identifiées : les acteurs dominants, les acteurs relais, les acteurs dominés et les acteurs autonomes. Cette catégorisation relève un déséquilibre structurel, caractérisé par une forte concentration du pouvoir, notamment l'État, et une forte dépendance des producteurs. Ce déséquilibre peut engendrer des dysfonctionnements tels que des conflits d'intérêts, des inégalités de traitement, un manque de transparence et des tensions dans les négociations. Les enseignements tirés de cette recherche ouvrent également des perspectives de recherche dans d'autres filières agricoles, notamment le soja. En effet, cette filière fait l'objet de profondes réformes, largement contestées au cours des cinq dernières années. Celles-ci ont été marquées par de vives tensions entre producteurs et forces de sécurité au Bénin. Nos recherches futures s'intéresseront aux enjeux sociétaux liés aux réformes engagées par l'Etat dans la filière soja au Bénin.



Références bibliographiques

- ABDOU Moumouni Ouro Salim. (2022). Étude de faisabilité pour le développement des coproduits du coton au Togo. Atelier de réflexion sur le développement des coproduits du coton le 15 février, Ministère du Commerce, de l'industrie et de la Consommation locale, Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED), Centre de Commerce International (CCI)
- ADJOBLO Olouhitin Mouléro Franck Ronald & YABI Jacob Afouda. (2020). « Déterminants Socio-Economiques de l'adoption des Modes de Vente de la Noix d'anacarde dans les Communes de Djougou, Tchaourou et Glazoué au Bénin ». *European Scientific Journal*, n°19, pp.313-336 URL: <http://dx.doi.org/10.19044/esj.2020.v16n19p31> consulté le 20/06/2024
- AHOHOUNKPANZON Michel & ALLOU Yacoubou Zakariallou. (2010). « Étude sur les Mécanismes de Fixation du Prix du Coton Graine et la Prise en Compte des Coproduits du Coton au Bénin ». Report prepared for the Department of Agricultural Economics, Michigan State University, and the West African Cotton Improvement Program
- AIFA Emile. (2022). « Approche Strategique pour Rentabilite Economique du Coton dans la Commune de Banikoara au Benin : la Cuma comme une Response Alternative? » *European Scientific Journal*, ESJ, n°25, pp.48-72 URL:<https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n25p48> consulté le 20/06/2024
- AIHOUNTON Ghislain. BD, EDJA Ange Honorat & YABI Jacob. Afouda. (2022). « Caractérisation et perspectives de durabilité des systèmes de production de coton conventionnel et biologique au Bénin ». *Revue africaine d'environnement et d'agriculture*, n°1, pp.38-46
- ALIDOU Guirguissou Maboudou. (2014). «Networking, social capital and gender roles in the cotton system in Benin». Wageningen University and Research
- AROUNA Aminou, ADEGBOLA Patrice Ygue & ADEKAMBI Souleimane Adeyemi. (2010). « Estimation of the economic efficiency of cashew nut production in Benin». Joint 3rd African Association of Agricultural Economists (AAAE) and 48th Agricultural Economists Association of South Africa (AEASA) Conference, Cape Town, South Africa, September 19-23, 2010
- AUTISSIER David, MOUTOT Jean-Michel, JOHNSON Kevin & METAIS-WIERSCH Emily. (2019). Outil 16. La cartographie des acteurs. *La Boîte à Outils*, n°2, pp.50-51
- BODJONGO Mathieu Juliot Mpabe. (2018). Politique de prix dans la filière coton au Cameroun. Banque Africaine de Développement. 17p
- BOUZAÏANE Lotfi & MOUELHI Rim. (2008). « Analyse du jeu des acteurs », Projet de M2PA, Université Virtuelle de Tunis, 16p
- CISSE Babacar. (2024). « Lamb et pay-per-view : révolution numérique ou fracture sociale? ». *Akofena* n°14, pp.281-292
- CROZIER Michel & FRIEDBERG Erhard. (1977). « L'acteur et le système ». Editions du Seuil, Paris
- Degla, K. P. (2012). Rentabilité économique et financière des exploitations cotonnières basées sur la Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols et des Ravageurs au Nord-Bénin. *Bulletin de la Recherche Agronomique du Bénin (BRAB)*, 26-35.
- DSA, & MAEP. (2024). Les indicateurs macroéconomiques du secteur agricole 2023 au Bénin, Direction de la Statistique Agricole (DSA), MAEP
- DUCRET Guillaume. (2016). Outil 11. Le compte d'exploitation. *La Boîte à Outils*, 38-41. L'analyse des prix agricoles. Département d'Economie Ressources Naturelles. Michigan State, USA 32p

- FOK Michel. 2006. « Ajustements nationaux de mécanismes prix face aux fluctuations du prix mondial : Les leçons du coton en Afrique Zone Franc ». CIRAD, France
- GAUTHIER Benoît. (2009). « Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données » (5e ed.). Québec : Presses de l'Université du Québec
- GERGELY Nicolas. (2004). Etude sur les mécanismes possibles d'atténuation des effets de la volatilité des cours du coton en Afrique, p.40
- GODET Michel. (1997) Manuel de prospective stratégique, Tome 1 : une indiscipline intellectuelle. Tome 2 : L'art et la méthode, Paris, Dunod, 1997
- HONFOGA Barthélémy, HOUSSA Romain, DEDEHOUANOU Houinsou, & THERIAULT Véronique. (2023). « The Cotton Sector : History of a Capture». in F Bourguignon, R Houssa, J-P Platteau & P Reding (eds), *State Capture and Rent-Seeking in Benin*. Cambridge University Press. URL: <https://doi.org/10.1017/9781009278522.011> consulté le 27/06/2024
- INSAE. (2016). *Cahier Des Villages et Quartiers de Ville Département de l'ATACORA*, Institut National de La Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE). Cotonou, Bénin
- INSAE. (2020). Monographie de la filière coton au Bénin. Institut National de La Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE). Cotonou, Bénin
- ITU & FAO. (2022). *Status of digital agriculture in 47 sub-Saharan African countries*. Food & Agriculture Organization of the United Nations
- LARID Mohamed. (2010). « Contribution méthodologique pour la connaissance du rôle des acteurs locaux dans la réalisation d'un projet de territoire : Le cas du projet de la réserve naturelle de Réghaia dans la zone côtière Est de l'Algérois ». Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie, n° 3, pp.1-19 URL : https://doi.org/10.4000/developpement_durable.8694, consulté le 27/06/2024
- MASIRIKA Joseph Matunguru, MUKABO Gabriel Okito, KASEREKA Patrick Kiyani, JARIEKONG'A Jonas Uvon, TULINABO Gaston Hamulonge, MICHA Jean-Claude, NTAKIMAZI Gaspard & NSHOMBO Venant Muderhwa. (2020). « Etude par la chaîne de valeur de la filière d'exploitation de Bagrus spp. Dans la partie congolaise des Lacs Albert et Edouard ». n°6, pp.2304-2321
- NAJIB Dafia Chabi Simin, FEI Chen, DILANCHIEV Azer & ROMARIC Samson. (2022). « Modeling the impact of cotton production on economic development in Benin: A technological innovation perspective». *Frontiers in Environmental Science*, n°926350, pp.3-9
- OECD-FAO. (2016). *Agriculture in Sub-Saharan Africa : Prospects and challenges for the next decade*
- OLLABODE [Nouroudine](#), OBE Mahugnon Maxime, KPADE Cokou Patrice, & SEKLOKA [Emmanuel](#). (2024). Typologie et performances économiques des exploitations cotonnières au Bénin. *Économie rurale*, n°387, pp.49-67
- PATTON Michael Quinn. (2002). « Qualitative Research & Evaluation Methods». Sage, 3eme edition.
- SERSIRON Léna & TRAVADE Romain. (2017) « Fixation des prix dans les filières agricoles : le droit de la concurrence en campagne ». *Revue Lamy de la concurrence*, n°62, pp.1-19
- TOURE Lassana, KONIPO Ousmane, & DIAGNE Atoumane. (2021). « Analyse de la rentabilité économique et financière de la production cotonnière au Mali ». *Revue scientifique biannuelle de l'Université de Ségou*, n°1, pp.108-132, URL : <https://hal.science/hal-03147509> consulté le 02/07/2024.